

**Extrait du Registre des Délibérations
du Bureau du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 17

Séance du 26 juillet 1999

sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 13

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CABIROL, MM. PREVOT, ATZENHOFFER, WINLING, RUSTENHOLZ,
WEISBECKER, GOETZ.

Absents : MM. NEUHARD, MEYER-KUHN, ISEL, BABILON, (excusés)

DEL. N° 53 /1999

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR TRAVAUX DE RENOVATION DE FACADES

M. LOGEL soumet au Bureau les différents dossiers de demandes de subventions pour les travaux de rénovation de façades.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Bureau décide :

- d'attribuer, au titre de l'opération de rénovation de façades, les aides de 20 F du m2 pour une surface maximale de 100 m2, soit :

- . 2 000 F à M. Jean-Paul RATZEL (Morsbronn-les-Bains)***
- . 2 000 F à M. Freddy MEYER (Langensoultzbach)***
- . 2 000 F à M. Jacques ULM (Lembach)***
- . 2 000 F à M. Gérard IRR (Gunstett)***
- . 2 000 F à M. Georges MORITZ (Durrenbach)***
- . 2 000 F à Mme Georgette KELLER (Obersteinbach)***

- d'attribuer, au titre de cette même opération, une aide de 40 F du m2 (façades à pans de bois 67 m2) et une aide de 20 F du m2 (façades ordinaires 33 m2) pour une surface maximale totale de 100 m2, soit 3 340 F à M. Alfred HERBER (Durrenbach) ;

- d'attribuer une aide de 25 % du montant TTC des factures matières plafonnée à 2 000 F, soit :

- . 2 000,00 F à M. Joseph KIEFFER (Laubach)***
- . 1 082,25 F à M. Georges WOLF (Lembach)***
- . 1 877,17 F à M. Marcel HARTHEISER (Durrenbach)***

pour l'exécution -par les propriétaires- des travaux de rénovation de façades.

Pour copie conforme

MORSBRONN-LES-BAINS, le 29 juillet 1999

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL

